

## **S'organiser face à l'évolution de l'épidémie de Coronavirus**

L'évolution de l'épidémie de Coronavirus impacte votre activité économique, l'organisation et le fonctionnement de votre entreprise. En réaction, Barthélemy Avocats souhaite initier un mouvement de solidarité et venir en aide à toutes les entreprises de France.

Nos convictions et nos valeurs nous conduisent à rendre accessible la plateforme que vient de créer notre pôle Digitalisation pour vous permettre d'accéder :

- à des infographies,
- des modèles de notes / de courriers à adapter,
- des notes techniques,
- des informations générales,
- aux principaux textes,
- ...

Pour assurer un service optimal, nous avons également mis en place, au sein de chacun de nos bureaux, une équipe opérationnelle en réactivité à la gestion de cette crise.

L'adresse du site est la suivante : <http://web.barthelemy-avocats.com/coronavirus>

Vous n'êtes pas seul, Barthélemy Avocats vous accompagne.

\* \* \*

### **Contact presse :**

Service communication  
BARTHELEMY AVOCATS  
Camille GIARD  
[cgiard@barthelemy-avocats.com](mailto:cgiard@barthelemy-avocats.com)

### **A propos de Barthélemy Avocats**

Fort de 50 années d'expérience en droit social, Barthélemy Avocats compose aujourd'hui le paysage juridique français avec ses 19 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire. Grâce à son maillage national et à sa forte implantation régionale, le cabinet met au service des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs confondus, l'expertise de plus de 100 avocats.

Droit du travail, de la sécurité sociale, de la protection sociale complémentaire... le savoir-faire du cabinet couvre le droit de l'activité professionnelle dans son ensemble. Outre leurs compétences reconnues en la matière, notamment grâce à leur approche organisationnelle, des avocats se sont également spécialisés dans le droit de la santé (et secteur social/médico-social), le droit du sport et le droit dans le secteur public.